

Jean-Pierre Lebrun

*Malaise dans la subjectivation
ou « Nommer à » équivaut-il à une virtualisation
du Nom-du-Père ?*

Pour la première fois dans l'histoire, il vous est possible, à vous d'errer...

J. Lacan, 11 juin 1974.

S'il fallait illustrer cet exergue au cinéma, ce serait incontestablement en se référant au film d'Amos Kollek, *Sue perdue dans Manhattan*. Il s'agit d'y suivre l'errance d'une jeune femme - admirablement interprétée par Anna Thomson - dans New York, errance ainsi que l'indique le titre français, déterminée par les contraintes de la surmodernité. Guy Lérès¹ fait justement remarquer que *le spectateur y suit la chute d'une jeune femme sans que l'on ne puisse jamais déterminer ce qui, des difficultés sociales ou de sa conformation psychique, est responsable de cette descente dans les abîmes*. Il rappelle aussi que le titre américain du film ne donne que le prénom de la jeune femme, Sue, et *qu'il la prive ainsi à juste titre de ce qui fait Nom-du-Père dans le complément anecdotique français*, manière sans doute d'indiquer par ce seul pré-nom le "la dimension d'avant-nom, de sans-nom" à laquelle cette problématique nous confronte. Hystérie dans sa version postmoderne peut-être, mais hystérie toujours, diront certains, état-limite exemplaire, répliqueront sans doute d'autres. Errance non psychotique en tout cas, à moins que l'on ne se

contente d'y repérer une psychose non encore déclarée pour se rassurer au plus vite de la suffisance de ses catégories cliniques.

Remarquons tout de suite que si nous ne pensons pas qu'il convient de parler, à propos de tels sujets de psychose non déclenchée, c'est que leur absence à eux-mêmes comme sujet n'implique nullement une forclusion du Nom du Père ; simplement tout se passe comme si le bénéfice - ou le maléfice - qu'ils tirent de la civilisation scientifique les autorisait - ou les contraignait - à se priver de Nom-du-Père et donc à esquiver l'indispensable travail de subjectivation qui est dévolu à tout qui veut vivre dans le désir. En effet, rien ne vient leur signifier dans le social que les jouissances qui les imbibent vont à l'encontre de la possibilité de soutenir un désir de sujet. N'est ce pas ainsi, par exemple, que nous pouvons lire "Les particules élémentaires" de Houellebecq², où l'écriture de l'auteur réussit la prouesse de décrire de tels sujets d'une façon tout à fait congruente avec leur façon de surfer sur la langue. D'une manière plus anecdotique, pensons aussi au zapping de l'accroché à la jouissance télévisuelle. Il croit regarder tout mais c'est plutôt qu'il ne voit rien. Fonctionnement d'un sujet qui se défend contre une subjectivation dont il craint d'avoir à supporter les conséquences, ou modalité d'être d'un pré-sujet qui ne veut - ou ne peut - trouver en lui-même de quoi payer le prix pour trouver abri sous le signifiant phallique ? S'agirait-il là de ce sujet dont Lacan dira tardivement dans son enseignement - à propos de Joyce - *qu'il est désabonné de l'inconscient, soit quelqu'un qui ne joue strictement que sur le langage*.

Nous pourrions aussi renvoyer à une autre phrase de Lacan, cette fois reprise par Safouan

¹ G. LÉRÈS Le maître est barré, in *Où en est la psychanalyse ?*, sous la direction de Claude Boukobza, Érès 2000, p. 132.

² M. HOUELLEBECK, *Les particules élémentaires*, Flammarion, 1998.

dans son ouvrage *la Parole ou la mort*, où le premier lui aurait dit à l'occasion d'un contrôle : *Entre deux sujets, il n'y a que la parole ou la mort.* » Sans doute n'est-ce pas là recourir à de grandes constructions métapsychologiques pour indiquer que la parole, c'est l'objection - le temps de la vie du parlêtre - à la mort. Ceci n'exclut pourtant pas que la parole puisse être mortifère ni même que structurellement, la parole porte le poids de mort de la chose comme le rappelle Hegel ; néanmoins, dans cet abandon de l'immédiat auquel nous contrainst notre dépendance au signifiant, se situe le ressort de ce qui nous sauve de l'engluement dans la jouissance. Relevons cette remarque de Nestor Braunstein dans son ouvrage sur la jouissance¹ où il définit la parole comme *le diaphragme de la jouissance*, c'est-à-dire comme ce qui, à l'instar du diaphragme de l'appareil photographique, permet de réguler l'arrivée de lumière. La parole permettrait de réguler l'arrivée de jouissance. En cela, elle protégerait de son excès et lorsqu'elle ne soutient pas cette fonction diaphragmatique, comme c'est le cas dans la psychose, nous savons les débordements auxquels cela peut amener. En revanche, quand le diaphragme n'a plus la mobilité qui convient, lorsqu'il s'est rigidifié, nous pourrions y lire le modèle de la névrose : il n'existerait plus, en ce cas, de capacité d'ouvrir plus ou moins l'accès à la jouissance, l'effet qui en résulte la plupart du temps étant de se figer dans la position de plus petite ouverture possible et nous savons que la névrose consistante donne des vies comme quasi mortes.

La clinique freudienne reprise par Lacan, donc la clinique analytique, sépare la jouissance et le désir et les pose même comme antagonistes. Grâce au levier de la parole via la castration, la jouissance va passer dans les réseaux du signifiant pour y être tamisée. De ce fait, se met en place une jouissance différente, une jouissance limitée, permise, qu'on a coutume d'appeler jouissance phallique dans la mesure où le signifiant phallique produit par la métaphore paternelle vient attester - et en même temps verrouiller leur articulation - de

l'impossibilité de la conjonction de la jouissance et du désir.

Notre question sera donc celle-ci : comment rendre compte des effets cliniques que produit la redistribution des rapports entre la jouissance et le désir dans notre social sous la mutation organisée par la triple action de la science, du capitalisme et de la démocratie ? Comment l'absence de subjectivation que nous croyons identifier dans les nouvelles pathologies irait-elle de pair avec une dérégulation des rapports entre jouissance et désir ? Comment la modification du poids de la parole, de son statut dans notre social équivaut-elle à donner avantage - pensons au sens donné à ce mot dans un match de tennis - à la jouissance ou à la pulsion de mort.

Pour soutenir ce propos, nous partirons de notre clinique d'abord, de deux textes de Lacan ensuite dont nous tenterons le commentaire. Nous concluons en nous demandant, ainsi que nous l'avancions dans notre titre, s'il ne s'agit pas là d'une virtualisation du Nom-du-Père.

Partons de notre clinique d'abord. Celle d'une femme qui ne vient pas en analyse, mais qui vient... pour parler, ce doit être la quatrième ou la cinquième séance. Nous pourrions dire qu'elle n'est pas encore en analyse, mais même si actuellement nous en savons davantage, à ce moment-là nous ne pouvions en avancer plus. Cette femme montre d'emblée une capacité hors du commun de se suspendre dans son comportement et de s'interroger sur ce qui lui arrive. Elle consulte parce que son mari est devenu comme paranoïaque et que ça la met dans une position où il lui est extrêmement difficile de se sortir de son emprise. Elle vient à sa séance après - comme elle dit - "une scène de ménage où ça a encore bardé!" Forte de cette capacité de s'interroger sur ce qui lui arrive, elle dit : "Mon premier mouvement serait de venir jusqu'ici, de vous mettre l'argent de la séance sur la table et de m'en aller". Je m'entends lui répondre suite à ce qu'elle m'avait dit précédemment qu'au fond, j'avais l'impression qu'elle venait comme un enfant qui viendrait dire au père qu'il était dans l'incapacité de la sortir de l'emprise de la mère, moyennant quoi, elle s'en irait tout aussitôt, bien qu'elle se doive de payer le tribut.

¹ N. BRAUNSTEIN, in *La Jouissance*, Point Hors Ligne 1990, pp. 67 et suivantes

Elle me répond - et il est vrai que j'avais pu entendre que cette paranoïa émergente et probablement effective du mari ne venait rien faire d'autre que reprendre la force et l'intensité avec lesquelles le discours maternel s'était manifesté pour cette femme - : "C'est vrai, je savais que mon père n'était pas d'accord avec la façon dont ma mère me traitait mais je savais aussi qu'il n'interviendrait pas. Je savais pourtant qu'il n'était pas d'accord." Elle décrit son père comme faible, mais pas sur le mode hystérique selon lequel il aurait dû être fort et grâce à cela, lui épargner toute difficulté ; ce qui caractérise son dire, c'est bien plus sa certitude et sa conviction que son père n'approuvait pas sa mère, mais en même temps, et sans pour autant se plaindre, sa certitude qu'il n'interviendrait pas, qu'elle ne pouvait nullement compter sur une intervention réelle de sa part.

Deuxième trait clinique. Celui d'un homme en analyse, décrivant comment il est en train de se séparer de sa compagne. Et il en arrive à parler du moment où il se sent littéralement aboli comme sujet face à l'autre. Dans l'incapacité absolue de soutenir un avis différent du sien, bien qu'il sache qu'il ne partageait nullement l'avis de l'autre, en l'occurrence sa partenaire dont il a décidé de se séparer. Ainsi, c'est d'un commun accord qu'ils ont décidé de mettre un terme à leur relation, mais, puisqu'ils ne vivent pas une conflictualité qui rompt le dialogue, ils décident aussi de se voir de temps en temps et de passer une soirée ensemble pour préciser et discuter les modalités de leur séparation. A l'heure fixée pour ce rendez-vous, il se présente là où l'attend sa compagne et il la trouve dans son lit, annonçant qu'elle n'en a rien à faire de ce rendez-vous et de quoi que ce soit avec lui d'ailleurs. A sa séance, il dit comment ce propos a le pouvoir de l'abolir complètement en tant que sujet, lui se trouvant comme démuné de toute référence à une possible tiercéité et dans l'incapacité de se positionner face à l'autre qui a ainsi tout à coup changé la donne. Impossibilité radicale pour ce patient de se soutenir comme désirant s'il a affaire à un autre qui ne se réfère plus à une tiercéité commune, en l'occurrence justement la question du rendez-vous, même si par ailleurs il lui apparaît comme une évidence qu'elle a changé la donne.

Nous voulons insister sur le fait que pour les deux patients évoqués, il y a un Nom-du-Père : en témoignent les propos "Je sais bien qu'il

n'était pas d'accord." ou le fait qu'il sait qu'elle a changé la donne. Mais, en même temps, ce Nom-du-Père semble tout à fait inopérant. Du coup il livre le sujet à un Autre maternel tout puissant. Il ne s'agit donc nullement d'une conclusion du Nom-du-Père. Mais il ne s'agit pas non plus d'un refoulement. Nous pourrions penser qu'il y va plus d'un "je sais bien, mais quand même..." et du coup évoquer la perversion, mais il s'agirait alors d'un "je sais bien, mais..." qui est tributaire de l'Autre et pas seulement du sujet.

Ceci pose plutôt la question du rapport entre savoir inconscient et discours du social, ainsi que Freud l'interroge dans *Moïse et le monothéisme*, lorsqu'il dit : « *Les humains ont toujours su de cette manière particulière qu'ils ont possédé un jour un père primitif et qu'ils l'ont mis à mort.* » Si ce genre de formulation se tient, il faudrait alors dire qu'aujourd'hui, les humains savent qu'il n'y a plus de Nom-du-Père pour empêcher l'horreur. Depuis la Shoah - et indépendamment de l'avoir vécue de près ou de loin à travers ses proches - la conséquence irréversible serait, pourrait-on dire, la levée d'un verrou et l'effacement dans l'inconscient de la représentation du Père comme en mesure de nous protéger de l'horreur¹. A ce titre, la postmodernité introduirait comme une blessure de langue², une modification dans le savoir de la langue³.

Comment pourrions-nous articuler davantage ces questions ? A cet égard, il n'est pas inutile de nous en retourner à deux textes de Lacan, le premier, ancien dans son enseignement puisqu'il est extrait du discours de Rome, le second, beaucoup plus tardif, puisque énoncé vingt ans plus tard dans son séminaire sur *Les non dupes errent*.

1 Nous renvoyons à notre article « Dieu n'est plus mort » où nous avons précisément soutenu et développé cette question, in *Où va Dieu ?*, revue de l'université de Bruxelles, 1999, pp. 123-134.

2 Nous renvoyons ici à une expression utilisée par Daniel Lemler, conversation inédite.

3. Nous renvoyons à ce néologisme introduit par Lacan dès la fin du séminaire *Encore*

D'abord un texte extrait de *Fonction et champ de la parole et du langage*¹. C'est un texte assez étonnant pour notre propos. Lacan y énonce en des termes qu'il n'utilisera plus après, ce qu'est l'enjeu d'une analyse : *L'enjeu d'une psychanalyse, c'est l'avènement dans le sujet du peu de réalité que ce désir y soutient au regard des conflits symboliques et des fixations imaginaires comme moyen de leur accord et notre voie est l'expérience intersubjective où ce désir se fait reconnaître*. Et il ajoute : *Dès lors on voit que le problème est celui des rapports dans le sujet de la parole et du langage. (...) Trois paradoxes dans ces rapports se présentent dans nos domaines. (...) Premier paradoxe, la folie..., (...) deuxième paradoxe, la névrose..., (...) troisième paradoxe, non pas la perversion comme on pourrait s'y attendre, mais le sujet qui perd son sens dans les objectivations du discours*.

Et Lacan d'ajouter : *C'est là l'aliénation la plus profonde du sujet de la civilisation scientifique. (...) Pour en donner une formulation exemplaire, nous ne saurions trouver terrain plus pertinent que l'usage du discours courant en faisant remarquer que le « ce suis-je » du temps de Villon s'est renversé dans le « c'est-moi » de l'homme moderne. Le moi de l'homme moderne a pris sa forme dans l'impasse dialectique de la belle âme qui ne reconnaît pas la raison même de son être dans le désordre qu'elle dénonce dans le monde. Mais une issue s'offre au sujet pour la résolution de cette impasse où délire son discours. La communication peut s'établir pour lui valablement dans l'oeuvre commune de la science et dans les emplois qu'elle commande dans la civilisation universelle ; cette communication sera effective à l'intérieur de l'énorme objectivation constituée par cette science et elle lui permettra d'oublier sa subjectivité. Il collaborera efficacement à l'oeuvre commune dans son travail quotidien et meublera ses loisirs de tous les agréments d'une culture profuse qui du roman policier aux mémoires historiques, des conférences éducatives à l'orthopédie des relations de groupe lui donnera matière à oublier son existence et sa mort en même temps qu'à méconnaître dans une fausse communication le*

sens particulier de sa vie. (...) C'est, dit-il, un mur de langage qui s'oppose à la parole.

Relevons à quel point il est étonnant de retrouver dès le début de l'enseignement de Lacan, ce poids donné au sujet de la civilisation scientifique et l'aliénation spécifique qui lui est attachée, à savoir l'oubli de sa subjectivité chez quelqu'un pour qui un mur de langage s'oppose à la parole. Que, par ailleurs, cet oubli ne soit pas assimilé à la perversion, mais qu'il insiste plutôt sur un processus d'absence de subjectivation, voilà ce que nous voulons retenir de ces propos

Second texte beaucoup plus tardif de Lacan auquel nous voudrions nous référer pour le commenter : c'est la séance du séminaire *Les non dupes errent* du 19 mars 1974. C'est celle où il distingue le "nommer à" et le Nom-du-Père. Il y avance : *« Il y a quelque chose dont je voudrais désigner l'incidence. Parce que c'est le biais d'un moment qui est celui que nous vivons dans l'histoire. Il y a une histoire, quoique ce ne soit pas forcément celle que l'on croit ; ce que nous vivons est très précisément ceci : que curieusement, la perte, la perte de ce qui se supporterait de la dimension de l'amour, si c'est bien celle non pas que je dis, je ne peux la dire, je ne peux pas la dire, à ce Nom du père se substitue une fonction qui n'est autre que celle du nommer-à. Etre nommé-à quelque chose, voilà ce qui point dans un ordre qui se trouve effectivement se substituer au Nom-du-père. A ceci près qu'ici, la mère suffit généralement à elle toute seule à en désigner le projet, à en faire la trace, à en indiquer le chemin*.

Si le désir de l'homme, je l'ai défini pour être le désir de l'Autre, c'est bien là que ça se désigne dans l'expérience. Et même dans les cas où, comme ça, par hasard, enfin, il se trouve que par un accident elle n'est plus là, c'est quand même elle, elle, son désir, qui désigne à son moutard ce projet qui s'exprime par le nommer-à(...) Etre nommé à quelque chose, voilà ce qui, pour nous, à ce point de l'histoire où nous sommes, se trouve préféré - je veux dire effectivement préféré, passé² avant, - ce qu'il en est du Nom-du-père (...)

¹ J. LACAN, *Ecrits* p. 281-282.

² Notons que dans la version transcrite à notre disposition, il se trouve écrit « se trouve préféré - je veux dire effectivement préféré, passer avant - ce qu'il en est du

Il est tout à fait étrange que là, le social prenne une prévalence de noeud, et qui littéralement fait la trame de tant d'existences, c'est qu'il détient ce pouvoir du nommer-à au point qu'après tout, s'en restitue un ordre, un ordre qui est de fer. Qu'est ce que cette trace, cette trace désigne comme retour du Nom du père dans le Réel, en tant précisément que le Nom du père est verworfen, forclos, rejeté, et qu'à ce titre il désigne si cette forclusion dont j'ai dit qu'elle est le principe de la folie même, est ce que ce « nommer à » n'est pas, est-ce que ce nommer-à n'est pas le signe d'une dégénérescence catastrophique ?¹ »

Reprenons ce texte pour en indiquer bien les articulations.

Premièrement, Lacan introduit la distinction entre Nom-du-Père et “nommer à”, pour la première et unique fois dans son enseignement, à notre connaissance. Le Nom-du-Père étant par ailleurs directement lié à l'amour. Et il évoque dans le moment de l'histoire où nous sommes, la substitution du “nommer à” au Nom-du-Père. Pour faire le lien entre ces propos, nous pourrions évoquer ce qu'il avançait dans Le Savoir du psychanalyste, soit que “*tout discours qui s'apparente du capitalisme laisse de côté ce que nous appellerons simplement les choses de l'amour...*”²

Mais d'abord et avant tout, que signifie cette différence entre “nommer à” et Nom du père? Proposons simplement de revenir sur ce qu'est une nomination. A ce propos, Eric Porge dit très bien qu'*en opposant le “nommer à” au Nom du Père, Lacan anticipe le changement de sens qu'il donne au Nom du Père dans RSI en 1975 ; non plus celui seulement de représenter le nom donné au père mais aussi le nom donné par le père, la fonction nommante du père*³.

Nom-du-Père ». Nous avons rectifié l'infinitif en participe passé, fort de ce que l'équivoque ne peut être tranché à écouter la retranscription sonore et de qu'autrement le sens n'est pas compréhensible.

¹ J. LACAN, séminaire XXI, *Les non-dupes errent*, séance du 19 mars 1974, inédit

² J. LACAN, Le Savoir du psychanalyste, séminaire 1971-1972, séance du 6 janvier 1972, inédit.

³ E. PORGE, *Les noms du Père chez Jacques Lacan*, Erès 1997, p. 140.

Une nomination recouvre à la fois l'effet de nommer ou d'être nommé et l'acte de nommer, au sens performatif. Dans l'enseignement de Lacan, la spécificité de la fonction du père a longtemps recouvert l'effet de donner ou de recevoir un Nom-du-Père, via la substitution signifiante sous le terme de métaphore paternelle ; cette fonction du père est reprise plus tard comme comprenant aussi la fonction nommante du Père, l'acte de nommer. Une disjonction est ainsi introduite entre le père donneur de nom et le Père comme nom. Dans les derniers séminaires, Lacan s'attache davantage au naming et à ce qui s'y attache : *le père comme nom et comme celui qui nomme, ce n'est pas pareil*⁴.

Si nous nous référons au dictionnaire, nomination peut être entendu transitivement ou intransitivement : transitivement, nous nommons quelque chose d'un nom, par exemple, nous nommons un ensemble de phénomènes météorologiques, typhon, et de ce fait, le mot typhon prend la place de la description des phénomènes météorologiques ; cette nomination transitive, nous pouvons l'appeler métaphorique puisque le nom donné fait disparaître un ensemble d'autres noms et ceux-ci s'avèrent désormais inutiles pour leur désignation. Par ailleurs, notons qu'il a fallu consentir à se mettre sous le couvert du nouveau nom, qu'il a fallu aller le chercher dans un ailleurs de la langue, car ce qui est nouvellement dénommé a dû se laisser déporter dans cet autre lieu, sous la houlette de cet autre nom. En revanche, pour une nomination intransitive, il s'agit de nommer en plus à quelque chose. Ainsi lorsque nous nommons Monsieur X, Président-directeur-général, cette nouvelle appellation lui est désormais comme ajoutée, mais elle ne fait pas disparaître le nom qu'il portait. Cette nomination devrait plutôt être dite métonymique, car elle n'exige pas la disparition du premier signifiant. De ce fait, tout se passe comme si l'effet de consentement à l'ailleurs exigé par la nomination de type métaphorique n'est pas obtenu et le sujet a le loisir de penser que c'est de son seul lui-même qu'il a obtenu cette nomination.

⁴ J. LACAN, Joyce le symptôme I, in *Joyce avec Lacan*, Navarin 1987, p.28.

Telle est bien la différence impliquée dans le fait de nommer cet enfant Jacques ou de nommer Jacques à tel ou tel poste. Remarquons d'ailleurs qu'il serait plus juste de comparer nommer cet enfant Jacques à nommer cet enfant à tel poste. Mais précisément, nous sommes habitués à supposer qu'avant d'être nommé à tel ou tel poste, cet enfant a déjà été nommé Jacques. Or, précisément, c'est ici que se passe la nouveauté dans l'histoire - à ce point de l'histoire où nous sommes, dit Lacan - : c'est que ce "nommer" peut ne pas s'ajouter au Nom-du-Père, mais au contraire s'y substituer. Autrement dit, qu'il n'est pas certain que Jacques ait été nommé comme tel, ou encore que la nomination de cet enfant à ce poste soit articulée avec le fait que cet enfant ait été nommé Jacques. Autrement dit encore, ces deux nominations peuvent faire route toute seule, chacune selon ses propres modalités, sans que le "nommer à" ne soit aucunement amarré dans l'opération du Nom-du-Père.

S'il fallait prendre un exemple pour illustrer la substitution du "nommé à" au Nom-du-Père, nous pourrions évoquer la différence entre prendre sa place dans un train ancien modèle, - aujourd'hui, nous pourrions encore dire "normal" mais sans doute plus pour longtemps - et dans un TGV. Chacun sait ce à quoi autorise de s'acquitter du prix de son billet dans un train ancien modèle : le droit à voyager à la place que je souhaite en fonction bien sûr des disponibilités et eu égard aux contraintes minimales du règlement, telles que la différence des première et deuxième classe. Aujourd'hui, lorsque je prends une place dans le TGV, l'employé du guichet m'assigne, via l'ordinateur, une place fixe dont je ne peux en principe changer sans déroger. En ce cas, il ne s'agit pas d'un libre parcours, il s'agit d'une assignation, et de ce fait la possibilité de modifier l'horaire ou l'itinéraire choisi est rendue considérablement plus difficile, si pas impossible. La diminution de prix m'amenant parfois à devoir accepter la perte pure et simple de mon billet au cas où je souhaiterais modifier l'assignation de place qui m'a été faite. Nous pouvons dire que dans l'ancien système, l'accès au voyage m'est donné par le fait de payer ma dette et il m'est laissé une grande latitude pour l'usage de la place que j'ai de ce seul fait acquise, en même temps que ma place ne m'est pas donnée comme telle. J'avais donc droit à une place, mais je ne savais pas laquelle pour autant, à moins d'une réserva-

tion. Avoir droit à ma place ne me dispensait dès lors pas d'avoir à la trouver. Paradoxalement, les avantages du TGV se conjoignent à des contraintes inattendues, qui s'avèrent plus consistantes que celles du système traditionnel. Mais surtout, tout se passe désormais comme si le droit à faire le voyage comprenait de facto la désignation de ma place et m'autorisait à faire l'économie de la subjectivation.

Nous pouvons dès lors dire que recevoir mon ticket en réglant ma dette suffit pour m'autoriser au parcours et relève du Nom-du-Père ; en revanche, recevoir une assignation de place semble bien relever d'un "nommé à".

Deuxièmement, Lacan nous dit que la mère suffit largement à l'opération du "nommer à". Autrement dit, pas de nécessité d'intervention du tiers. Combien de fois d'ailleurs n'entendons-nous pas aujourd'hui qu'il faut considérer que la mère est, elle aussi, compétente à exercer la fonction paternelle, qu'il ne s'agit plus d'y voir un quelconque privilège du père. Si en un sens la remarque est fondée, il est tout aussi vrai que la limite à la remarque, c'est que la mère ne pourra pas être le réel du père. Mais combien de fois ne devons-nous pas entendre sous un tel énoncé qu'en étant suffisante pour exercer la fonction paternelle, la mère peut se dédouaner de toute intervention tierce ? Si effectivement, c'est désormais le "nommer à" qui prévaut, le seul fait de renvoyer à une existante tiercéité suffit pour sa mise en place ; il ne s'avère nullement nécessaire que cette tiercéité donne de la voix, fasse entendre qu'elle est toujours énonciation, qu'elle implique un amarage dans un corps, dans un ailleurs. On se représente très bien ce que peut donner ce type de dispositif : du tiers oui, sous forme d'énoncés, mais du tiers qui s'énonce, non ! Du tiers oui, mais il ne faut pas qu'il s'actualise, autrement dit du tiers virtuel ! Or toute la difficulté clinique est bien à cet endroit : qu'une mère doive se référer à de l'Autre, passe encore, mais qu'elle doive parfois consentir à s'en remettre entre les mains d'un tiers pour une décision qui ne va pas dans le sens qui l'agrée est une toute autre affaire ! Une chose est que soit reconnue de la tiercéité, autre chose que soit énoncée à partir de cette même tiercéité une parole arrimée au corps de celui qui l'énonce et qu'en plus, cette parole soit reconnue comme légitime, sans être à la botte de celle qui l'a induite,

par exemple en pouvant se référer au fonctionnement du social..

Troisièmement, et ceci introduit une nuance par rapport à la première formulation : être “nommé à” est aujourd’hui préféré à ce qu’il en est du Nom-du-Père. Comme si Lacan introduisait avec cette nuance que le sujet choisissait cette préférence, alors qu’en début de sa formulation, il parlait de la substitution du “nommé à” au Nom-du-Père comme d’un effet actuel dont le sujet n’était nullement responsable. C’est évidemment une indication de ce qu’en cette affaire, même si la substitution du “nommer à” au Nom-du-Père résulte des changements introduits dans le social (par exemple de par la survenue du discours de la science), il reste néanmoins qu’il y a une part de choix du sujet dans l’adhésion qu’il donne à cette substitution. Dans ce sens, le dispositif social fera sans doute que son consentement ira davantage au “nommer à” qu’au Nom du Père, mais sa réponse viendra entériner ce glissement. En effet, tout se passe comme si l’offre du système social d’aujourd’hui poussait le sujet à prendre la voie la plus facile, celle qui lui permettrait de faire l’économie de la castration et de la confrontation à l’altérité, celle qui l’autoriserait à faire l’impasse de la subjectivation. Il n’en reste pas moins vrai qu’il pourra, quant à lui se contenter de surfer ou de zapper ou même qu’il refusera la subjectivation, en se déclarant victime par exemple. Ajoutons cependant qu’une fois ce dispositif amorcé, il peut arriver que d’aucuns n’aient quasi plus d’autre choix que d’adopter la non-rencontre avec le processus de subjectivation, tant ils se vivraient comme des orphelins du Symbolique ; le tout étant alors de savoir si, à ce stade, ils ont encore vraiment la possibilité du choix !

Quatrièmement : le social restituerait, à partir de là, un ordre de fer : de détenir le pouvoir de “nommer à”, il s’en retrouverait d’autant plus puissant, si pas d’emblée même despotique. L’ordre de fer secrété par le social et son pouvoir de “nommer à”, pouvons-nous mieux l’appréhender qu’en évoquant la place que l’ordinateur assigne au voyageur du TGV. La façon même dont l’employé au guichet, auparavant interlocuteur obligé de faire sien - de subjectiver - les règlements ferroviaires, se trouve aujourd’hui remplacé par un individu qui se contente de se tourner vers l’ordinateur pour s’en faire le pur et simple lecteur, voire au mieux l’interprète, indique bien la mutation à

laquelle nous avons à faire : en tout état de cause, le Big Brother des TGV est là pour nous indiquer qu’il n’est pas si facile - si tant est que ce soit même possible - de déroger à l’assignation qui nous est ainsi désormais faite.

Remarquons que, hors cette assignation, il n’y a plus de possibilité identificatoire qui tienne, aucun arrimage significatif qui soit à même de soutenir le trajet du sujet. L’ordre de fer devient de ce fait aussi ordre de “faire”, de substituer du faire, de l’agir au manque à être, au désirer. Comme si, du fait de cette assignation tributaire d’un “nommer à”, le sujet ignorait comment fonctionner s’il quittait cette place ; comme s’il n’avait pas - plus - le mode d’emploi d’une vie régie par le Nom-du-Père, même si celui-ci a été et reste inscrit pour lui. L’ordre de fer tient donc à ce double mouvement : assignation déterminante par la procédure du “nommer à” en même temps que difficulté accrue de faire le pas pour franchir ce qui ne peut plus apparaître que comme un abîme pour le sujet : puisque dans le social, ce fonctionnement n’opère plus avec l’évidence d’un devoir inévitable, en même temps qu’il ne lui signifie plus la banalité et donc la faisabilité de soutenir son désir.

Enfin, Lacan évoque cet ordre de fer comme trace du retour du Nom-du-Père dans le réel, ce qui suppose l’équivalent d’une forclusion du Nom-du-Père dans le social et ceci l’amène à se demander, étant donné ce qu’il a par ailleurs décrit comme processus de forclusion dans la folie-même, - sur un mode interrogatif, précisons-le - si cette substitution du “nommer à” au Nom du père, ne serait pas le signe d’une dégénérescence catastrophique.

Pour apprécier l’importance relative de ce qui n’est pas un terme coutumier à l’énonciation de Lacan, - *dégénérescence catastrophique* - rappelons qu’il commence la première séance de ce séminaire intitulé *Les non dupes errent* par cette avancée qui présage de la suite qu’il développera dans son questionnement sur le sinthome, à savoir que, *de l’équivoque qu’autorise la langue française* - dont il nous dit aussi que *c’est la richesse qui la caractérise* - entre *non dupes errent* et *noms du père*, il nous dit qu’il y va *du même savoir* : *dans les deux cas, c’est le même savoir, ce n’est pas le même sens*. Et il ajoute : *ne croyez pas* (à propos de ce rapprochement, de cette identité

phonématique des *noms du père* et des *non dupes errant*) qu'il n'y ait pas d'énigme pour moi-même, et c'est bien de ça dont il s'agit¹.

Il s'agirait donc d'un même savoir dans cette pluralisation du Nom-du-Père en *noms du père* et dans les *non dupes qui errent*. Mais que recouvre ce double sens ? D'abord, la catégorie de ces non dupes qui errent. Ils sont, nous dit Lacan, *ceux ou celles qui se refusent à la capture de l'espace de l'être parlant, ceux qui en gardent, si je puis dire, leurs coudées franches*, et il précise qu'il en résulte l'absolue nécessité d'une, non pas errance, mais erreur. C'est à savoir que pour tout ce qui est de la vie et du même coup de la mort (...) leur vie n'est qu'un voyage. Ne devons-nous pas entendre ici une autre façon de parler de l'absence de subjectivation ?

Pour ce qui est des noms du père, autre sens du même savoir, disons en quelques mots les enjeux de cette pluralisation : passer du singulier du Nom-du-Père au pluriel des noms-du-père change manifestement le statut du Père. Jusqu'au séminaire empêché suite à l'excommunication de 1963, il n'y avait qu'Un signifiant du Nom-du-Père, qu'Un seul père pour tous, qu'Une seule manière d'inscrire le sujet dans la Loi du langage. En revanche, à partir de la pluralisation, Lacan fait émerger que, dans le meilleur des cas, chacun a pu disposer d'un signifiant qui lui a servi de signifiant de père, et qu'en ce cas, c'est à chacun de repérer le trait qui lui a servi pour s'inscrire dans la structure.

Nous pouvons donc dire qu'avec cette pluralisation, Lacan fait émerger une autre modalité de la fonction paternelle : non plus le même Père pour tous, mais à chacun le sien. En cela, il prend acte de l'évolution du social en même temps qu'il anticipe une possibilité de réponse au désarroi actuel. Il en prend acte, et il ne nous est pas difficile de montrer qu'effectivement², le Nom-du Père n'a plus la même opérabilité qu'auparavant, qu'avec le développement conjoint de la science, de la démocratie et du capitalisme, la fonction de repère unique qui

valait pour tous est en voie de disparition. Mais, dans le même mouvement, en pluralisant le Nom-du-Père, Lacan anticipe sur notre désarroi parce qu'il nous fait entendre que cette référence centrale et unique qui valait pour tous n'est pas vraiment indispensable - sous cette modalité en tout cas - au fonctionnement de l'appareil psychique, même si toute la question reste bien de savoir ce qui du père - dans ce passage du Nom-du-Père aux noms du père - reste absolument nécessaire, ou, pour reprendre sa formulation dans *Le Sinthome*, comment entendre *se passer du Nom-du-Père à condition de s'en servir*.

Mais laissons-là cette question pour en revenir à ce qui nous préoccupe : en pluralisant - et nous entendons cette pluralisation comme une avancée théorique en phase avec l'évolution du social - le singulier du Nom-du-Père en noms du père, une équivoque s'introduit, *deux sens différents pour un même savoir* : soit que d'en passer du Nom-du-Père aux noms du père, s'introduit la possibilité que des non dupes errent. Faisons l'hypothèse que l'errance - mais aussi l'erreur - a donc directement à voir avec cette parcellisation du Nom-du-Père, plus précisément encore lorsqu'au Nom-du-Père se substitue le "nommer à". Pour le dire autrement, le neuf dans l'histoire consisterait en ce que désormais le sujet voit un nouveau choix se pointer à son horizon, plus seulement celui de consentir - la conflictualité impliquant le consentement de fait - au Nom-du-Père, ou au contraire d'en forclorre le signifiant, ou encore de lui dénier toute valeur, mais celui de se mettre à l'abri sous l'assignation d'un "nommé à" au prix de ne plus disposer de son aptitude à la subjectivation à laquelle autorisait et contraignait la référence au Nom-du-Père. Une nouvelle position psychique induite par la substitution du "nommer à" au Nom-du-Père serait alors celle du maintien d'une hypothèque sur la subjectivation qui trouverait sa justification dans le social lui-même.

Nous proposons de décrire ce processus comme une *virtualisation* du Nom-du-Père. Ce dernier est en fait bel et bien inscrit pour le sujet, mais comme maintenu inopérant, ne lui servant à rien. Bien sûr, ce dernier pourrait sans doute en retrouver l'usage, mais pour ce faire, il devrait d'abord rompre avec le maintien de cette latence, lever l'hypothèque, renoncer au leurre du mécanisme qui l'a assigné à cette

¹ J. LACAN, séminaire XXI, *Les non-dupes errent*, séance du 13 novembre 1973, inédit.

² C'est ce que nous avons montré dans notre ouvrage *Un monde sans limite*, Erès 1997.

place, donc y mettre sérieusement du sien là où il a été autorisé à s'absenter, autrement dit, il lui faudrait enfin consentir à subjectiver ce que précisément dans un tel dispositif, il avait pu et voulu jusque-là esquiver.

Est-ce que nous ne pouvons pas concevoir le cas de Joyce comme ceci ? se demandera Lacan, à savoir que son désir d'être un artiste qui occuperait tout le monde, le plus de monde possible en tout cas, est-ce que ce n'est pas exactement le compensatoire de ce fait que disons, que son père n'a jamais été pour lui un père. Que non seulement il ne lui a rien appris, mais qu'il a négligé à peu près toute chose, sauf à s'en reposer sur les bons pères jésuites, l'Eglise diplomatique. (...) Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose¹ comme une, je dirais, compensation de cette démission paternelle ? De cette Verwerfung de fait ?

Le fait que la fonction du père réel soit plus difficilement opérante, faute de la légimité qu'autorisait la référence à la tradition par exemple - ceci ne voulant pas dire qu'il n'y a d'autre issue que la restaurer - obligerait davantage le sujet à inventer en s'appuyant sur ce qui fait nom du père pour lui, c'est à dire à se servir du Nom-du-Père tout en s'en passant. Mais ceci vaut sans doute pour Joyce, or tout le monde est loin d'être Joyce. Son génie l'a autorisé - c'est le cas de le dire - à devenir l'auteur de Ulysse, mais le destin le plus commun dans un tel dispositif, n'est-il pas de préférer être "nommé à", de se satisfaire d'une telle assignation et, d'ainsi échapper à la subjectivation, de rester dès lors un non-dupe-qui-erre.

Pour Suzanne Ginestet-Delbreil, ces non-dupes sont hors du champ de la représentation, dans la mesure où tout se passe comme s'ils ne s'étaient pas appropriés la langue dans toutes ses fonctions. C'est la fonction sémantique - l'acte individuel d'appropriation de la langue qui, selon Benveniste, introduit celui qui parle dans la parole - qui serait en souffrance, l'objet ne serait pas exclu de la langue ; les non-dupes

se caractériseraient par un langage qui ne permettrait pas la subjectivation.²

Tout ceci donnerait droit de cité à nos interrogations du début et ouvre sans doute plus de questions que cela ne propose de réponses. Relevons cependant, pour conclure, quelques questions - parmi d'autres - qui nous semblent des conséquences directes de ce qui précède : si c'est cette virtualisation du Nom-du-Père qui organise ces sujets, comment s'organise le transfert ? Quels processus psychiques se mettent en place pour maintenir cette virtualisation effective ? Comment entamer une telle défense constitutive du sujet ? Et peut-on même parler à ce moment-là de transfert³ ? De ce fait, que signifie décrier l'identification à l'analyste comme finalité de cure, si ce dernier dispose bien de quelques longueurs d'avance sur le processus de subjectivation ? Par ailleurs, ceci ne réinterroge-t-il pas d'une manière radicale la technique analytique elle-même, car il est évident que la position de non-dupe ne peut spontanément trouver d'issue dans le dispositif de l'association libre. Quels points d'arrêt l'analyste doit-il introduire pour que la cure ne soit pas elle-même réduite à une virtualisation ? L'analyste n'a-t-il pas à s'engager dans ce travail autrement qu'en occupant la place de l'objet - toujours pas exclu de la langue du patient - ce qui d'ailleurs ne le dispenserait pas pour autant d'avoir à l'identifier correctement ?

¹ J. LACAN, séminaire XXIII, Le Sinthome, séance du 10 février 1976, inédit

² S. GINESTET-DELBREIL, D'un avant de la perversion, in *La disposition perverse*, sous la direction de P. Guyomard, Odile Jacob 1999, p. 240..

³ Nous renvoyons volontiers sur cette question à l'ouvrage de S. GINESTET-DELBREIL, *L'appel de transfert et la nomination*, et plus particulièrement au chapitre consacré à l'appel de transfert, *Interéditons*, 1987, pp.121-145.